

## Médaille militaire attribuée suite à cette citation :

*« Gendarme des plus valeureux qui s'est fait plusieurs fois remarquer par son courage, son sang-froid et son dynamisme.*

*Le 30 novembre 1960, à Constantine, a été mortellement blessé alors qu'en tête d'une patrouille il tentait de s'opposer à la fuite de plusieurs rebelles qu'il venait de surprendre dans la cour d'une maison<sup>4</sup>. »*



<sup>4</sup> *Idem*, décret du 8 avril 1961 publié au JO le 14 avril 1961.